

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2656

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2010

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur Quiniou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011

Délibération n° 2011-2656

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2010**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

L'activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape a été déléguée par un contrat de concession à la société Valorly, pour une durée de 30 ans à compter du 1er juillet 1989.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil au titre de l'exercice 2010, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'année 2010.

Libellé		2008	2009	2010	Variation 2009-2010	
					En %	Tendance
indicateurs d'activité	tonnage incinéré	147 894 t	141 275 t	136 527 t	- 3,4 %	↘
	tonnage détourné	2 020 t	5 808 t	7 570 t	+ 30,3 %	↗
	chaleur commercialisée	80 663 MWh	82 401 MWh	92 442 MWh	+ 12,2 %	↗
	électricité vendue	17 143 MWh	14 934 MWh	3 849 MWh	- 74,2 %	↘
	résidus produits	37 090 t	34 443 t	33 401 t	- 3 %	↘
indicateurs financiers	chiffre d'affaires	23 367 k€	17 996 k€	13 317 k€	- 26 %	↘
	charges	22 418 k€	17 355 k€	11 909 k€	- 31,4 %	↘
	résultat avant impôt	949 k€	641 k€	1 408 k€	+ 119,7 %	↗

L'année 2010 est marquée par les éléments suivants :

- au niveau technique, le tonnage pris en charge et celui incinéré sont en régression correspondant à une disponibilité de lignes dégradée sur 2010. La baisse de la production électrique est due à une casse de la turbine au mois d'avril ayant entraîné une baisse de la production d'électricité de 68 % et une augmentation de celle achetée de 366 %. Sur le chauffage urbain, la rigueur de la saison hivernale 2010 explique la hausse des quantités vendues,

- sur le plan financier, le chiffre d'affaires est en diminution de 26 % (- 23 % en 2009) du fait de la baisse du tonnage traité, de la fin du contrat de crédit-bail (juin 2009) relatif au remboursement des investissements initiaux. Malgré cela, la marge dégagée par la concession (1 408 k€) connaît une forte augmentation (119,7 %).

Les dépenses relatives au gros entretien de renouvellement (GER) sur les comptes communiqués se situent entre 2,4 et 2,5 M€ et sont en baisse par rapport à 2009. Des incohérences importantes ont été relevées dans le rapport annuel entre les différents documents et sont en cours de discussion.

L'exercice 2010 montre une dégradation technique et l'incapacité de l'exploitant à atteindre ses objectifs contractuels en termes de tonnage incinéré.

C'est pourquoi, plusieurs axes de travail sont en cours dans les domaines suivants :

- la fiabilisation du calcul du pouvoir calorifique inférieur (PCI) entrant dans le calcul du tonnage contractuel,
- la redéfinition d'un cadre pour le GER en vue d'un renforcement de la politique de maintenance de l'usine plus axée sur du préventif,
- la fiabilisation du niveau financier de ce compte GER qui présente des incohérences.

L'ensemble de ces éléments amène à émettre des réserves sur ce rapport annuel.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL le 10 novembre 2011 qui "émet de sérieux doutes sur la sincérité du compte-rendu technique et financier".

Il est donc proposé au Conseil de communauté de prendre acte avec réserves du rapport 2010 produit par la société Valorly ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 10 novembre 2011, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte, avec les réserves décrites ci-dessus, du rapport 2010 produit par la société Valorly au titre du contrat de délégation de service public de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.